

Cahier des Charges

Fourniture et Livraison des Uniformes Scolaires

École Du Nord : Années 2027-2029

Document destiné aux prestataires de confection et de fourniture d'uniformes scolaires

Date limite de remise des offres : mardi 10 novembre 2026, 12h00

DOSSIER DE CONSULTATION FOURNISSEURS

SOMMAIRE

	SECTION	CONTENU
01	Objet du cahier des charges	Objectifs et périmètre de la consultation
02	Contexte & enjeux	Identité de l'établissement et besoins
03	Showroom & testing phase	Échantillons, size sets, essayages et tests avant production
04	Contacts	Interlocuteurs du Bureau uniformes et services
05	Catalogue des uniformes	Modèles, matières, coupes, coloris et échantillons
06	Bénéficiaires & gestion	Quantités, minimum garanti, marquage, conditionnement, normes de qualité
07	Principaux éléments livrables	Pré-production, garantie, service après-vente, option de reprise
08	Livraison des articles	Calendrier, transport, réception, force majeure et paiement
09	Modalités de la consultation	Calendrier, questions, format et dépôt des offres, critères d'évaluation, comité d'évaluation
A1	Annexe 1	Durée du contrat, propriété des modèles, résiliation et litiges
A2	Annexe 2	Pénalités de retard
DR	Dossier de réponse fournisseur	Identification, références, bordereau des prix, tableau de conformité

1. Objet du Cahier des Charges

Ce cahier des charges a pour but de définir les exigences techniques, esthétiques, qualitatives et logistiques pour la conception, la fabrication, et la livraison des uniformes scolaires des élèves de l'École Du Nord. L'objectif est d'assurer une uniformité des tenues tout en garantissant confort, durabilité et respect de l'identité visuelle de l'école.

2. Contexte et Enjeux

L'École Du Nord, en tant qu'établissement attaché à des valeurs de rigueur, d'unité et d'excellence, exige que ses uniformes reflètent ces principes. Le port de l'uniforme contribue à créer un sentiment d'appartenance et favorise un environnement propice à l'apprentissage. L'uniforme doit donc être à la fois fonctionnel, élégant et adapté aux besoins des élèves, tout en étant facile d'entretien.

Le port de l'uniforme de l'École Du Nord est obligatoire de la moyenne section de maternelle au collège.

L'uniforme requis comprend principalement :

- T-shirt unisexe et polo unisexe
- Bermuda unisexe
- Jupe short
- Sweatshirt à capuche
- Gilet
- T-shirt de sport et short de sport

3. Showroom & Testing phase

Afin de permettre à l'École d'établir une base comparative, objective, et transparente à la fois au regard des exigences précitées, et vis-à-vis des consommateurs finaux que sont les parents, la phase de présentation et testing apparaît nécessaire comme étape importante du processus. Elle a l'avantage de laisser au fournisseur le soin d'apporter en amont toute retouche nécessaire, les ajustements ou correctifs potentiels avant commande et mise en production.

Cette phase comprend notamment des essayages et des tests avant/après lavage. Les échantillons sont demandés en deux temps :

- **Avec l'offre (tous les fournisseurs)** : pour chacun des 8 articles, le fournisseur remet :
 - une pièce dans chacune des tailles 4, 12 et 16 (gilet : tailles 4, 8 et 12 ; sweatshirt à capuche : tailles 12, 16 et 20), soit 3 pièces par article et 24 pièces au total ;
 - un coupon du tissu proposé ;
 - un échantillon de broderie et/ou d'impression selon l'article (les deux pour le T-shirt et le polo), réalisé sur un motif au choix du fournisseur dans les couleurs Pantone indiquées en section 5, afin de juger de la qualité de réalisation. Le logo de l'École n'est transmis qu'aux fournisseurs présélectionnés (section 6.2).
- **Après présélection (fournisseurs présélectionnés uniquement)** : deux size sets par article, à remettre à la date fixée au calendrier (section 9.1).

Définition du size set : un size set comprend une pièce dans chacune des tailles 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 22. Deux size sets sont demandés par article : le premier sert d'échantillon témoin (non lavé), le second est utilisé pour les essayages et les tests de lavage. Cela représente 20 pièces par article, soit 160 pièces pour les 8 articles.

Coût et restitution : les échantillons et size sets sont fournis gratuitement. Les échantillons témoins des fournisseurs non retenus leur sont restitués sur demande dans les 30 jours suivant l'attribution ; les pièces lavées ou testées ne sont pas restituées. Les échantillons du fournisseur retenu sont conservés par l'École comme référence de production pendant toute la durée du contrat.

Les échantillons validés pendant cette phase serviront de modèle de référence pendant tout le contrat. Toute modification d'un article (tissu, coupe, couleur) devra être comparée à ce modèle et validée par écrit par l'École Du Nord.

4. Contacts

Bureau uniformes et services – Tél. : +230 266 3009

Mlle Samiihah Karrimboccus – Responsable de Gestion – responsable.gestion@ecoledunord.net

Mme Stéphanie Rock Persand – Chargée de vente et de recouvrement – vente.recouvrement@ecoledunord.net

Toutes les questions relatives à la consultation sont à adresser par e-mail, dans les conditions de la section 9.2.

5. Catalogue des uniformes

Le fournisseur chiffre obligatoirement chaque article tel qu'il est décrit ci-dessous (offre de base). Pour le bermuda unisexe et la jupe short uniquement, il peut proposer en plus une variante (autre tissu, autre composition), qui s'ajoute à l'offre de base sans la remplacer. Aucune variante n'est acceptée pour les autres articles. Chaque variante est décrite précisément (composition, grammage, différences avec l'offre de base) et chiffrée sur une ligne séparée du bordereau des prix. Les offres sont comparées sur la base de l'offre de base ; l'École reste libre de retenir une variante.

Les uniformes seront composés des articles suivants :

I. BERMUDA UNISEXE



Tissu : denim léger stretch, 98 % coton / 2 % élasthanne, 220 à 270 g/m². Toute autre matière proposée (par exemple une gabardine stretch) est présentée en variante, avec sa composition exacte et son grammage.

Couleur : Bleu marine. Le fournisseur propose sa teinte. La teinte choisie par l'École lors des essayages deviendra la référence obligatoire : elle sera fixée par un standard physique (morceau de tissu signé conservé par chaque partie), pour vérifier que toutes les livraisons ont la même couleur.

Design :

- **Coupe :** regular
- **Fermetures :**
 - Élastique réglable inséré à la taille, accroché avec 2 petits boutons plats
 - Fermeture éclair
- **Boutons :**
 - Bouton à pression pour les tailles 4 à 8
 - Bouton jean et boutonnière pour les tailles 10 à 22

- **Poches :** 2 poches arrière, 2 poches avant et une poche gousset
- **Finitions :**
 - Broderie du logo sur la poche gousset – Pantone : Turquoise Green 346 C et Petrol Blue 7708 C
 - Passant simple au niveau de la ceinture
 - Étiquette taille avec logo
 - Points d'arrêt (bartacks) : fil Turquoise Green 346 C aux points de tension (poches, braguette, passants)

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Échantillons :

- Deux size sets de bermuda (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

II. T-SHIRT UNISEXE



Tissu : jersey simple (single jersey), 100 % coton, 180 g/m² (± 5 %).

Couleur : Blanche.

Design :

- **Coupe :** droite
- **Pantone :** a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C
- **Le devant :**
 - Encolure ronde large surmontée d'une bande bleue et verte, renforcée par un liseré bleu
 - Broderie du logo EDN sur la poitrine à gauche
 - Logo imprimé sur la manche gauche
 - Finition des manches avec une bande blanche, bleue et verte
 - Renforts de couleur blanche au niveau des fentes latérales
- **Le dos :**
 - Impression sur le Half Moon (dos de l'encolure) : logo de l'EDN, taille, composition et instructions d'entretien. Pas d'étiquette cousue pour cet article (section 6.2).

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Échantillons :

- Deux size sets de T-shirt (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie (poitrine) et d'impression (manche) dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

III. POLO UNISEXE



Tissu : jersey simple (single jersey), 100 % coton, 180 g/m² (± 5 %).

Couleur : Blanche.

Design :

- **Coupe :** droite
- **Pantone :** a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C
- **Le devant :**
 - Col monté d’une bande épaisse et rigide, surmonté d’un liseré de couleur bleue pour dissimuler la couture au dos et renforcer le col
 - Ouverture sur le devant du polo : patte de boutonnage double superposée, l’une portant les 3 boutons, l’autre les 3 boutonnières
 - Broderie du logo EDN sur la poitrine à gauche
 - Logo imprimé sur la manche gauche
 - Finition des manches avec une bande blanche, bleue et verte
 - Renforts de couleur blanche au niveau des fentes latérales
- **Le dos :**
 - Impression sur le Half Moon (dos de l’encolure) : logo de l’EDN, taille, composition et instructions d’entretien. Pas d’étiquette cousue pour cet article (section 6.2).

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Échantillons :

- Deux size sets de polo (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l’École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie (poitrine) et d’impression (manche) dans les couleurs spécifiées : avec l’offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

IV. SHORT DE SPORT UNISEXE (pour les activités sportives)



Tissu : microfibre 100 % polyester, 120 à 160 g/m².

Couleur : Bleu marine, identique à celle du short de sport actuel. Un short actuel peut être consulté au Bureau uniformes et services et sert de référence de couleur. La teinte validée lors des essayages est fixée par un standard physique (morceau de tissu signé, conservé par chaque partie), qui sert à vérifier que toutes les livraisons ont la même couleur pendant toute la durée du contrat.

Design :

- **Coupe :** sport
- **Ceinture :** élastique, avec un cordon de serrage pour un ajustement personnalisé et confortable
- Broderie du logo sur le pan devant du short – Pantone : a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C
- Étiquette taille avec logo

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Option B « sur mesure » : confection à l'unité de tailles hors gamme, sur demande de l'École, pour un volume indicatif de 10 à 20 pièces par an (sans engagement de l'École). Le prix unitaire et le délai sont à indiquer dans le bordereau des prix (Dossier de réponse, point 3).

Échantillons :

- Deux size sets de short de sport (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

V. T-SHIRT DE SPORT UNISEXE (pour les activités sportives)



Tissu : jersey simple (single jersey), 100 % coton, 150 g/m² (± 5 %).

Couleur : Blanche.

Design :

- **Coupe :** simple
- **Le devant :**
 - Col en V surmonté d'un liseré bleu
 - Impression du logo EDN sur la poitrine – Pantone : a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C
- **Le dos :**
 - Impression sur le Half Moon (dos de l'encolure) : logo de l'EDN, taille, composition et instructions d'entretien. Pas d'étiquette cousue pour cet article (section 6.2).

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Échantillons :

- Deux size sets de T-shirt de sport (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons d'impression dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

VI. GILET UNISEXE



Style : gilet à fermeture éclair, col montant, 2 poches avant, manches longues.

Tissu : molleton gratté coton/polyester (entre 60/40 et 80/20), 240 à 280 g/m². Composition exacte à préciser.

Couleur : Bleu marine, identique à celle du gilet actuel. Un gilet actuel peut être consulté au Bureau uniformes et services et sert de référence de couleur. La teinte validée lors des essayages est fixée par un standard physique (morceau de tissu signé, conservé par chaque partie), qui sert à vérifier que toutes les livraisons ont la même couleur pendant toute la durée du contrat.

Design :

- **Coupe :** simple
- Logo brodé sur la poitrine – Pantone : a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C
- Étiquette taille avec logo

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Échantillons :

- Deux size sets de gilet (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

VII. SWEATSHIRT À CAPUCHE



Style : sweatshirt à capuche, avec une poche plaquée centrale (comme sur la photo).

Tissu : molleton gratté coton/polyester (entre 60/40 et 80/20), 240 à 280 g/m². Composition exacte à préciser.

Couleur : Bleu marine, identique à celle du sweatshirt actuel. Un sweatshirt actuel peut être consulté au Bureau uniformes et services et sert de référence de couleur. La teinte validée lors des essayages est fixée par un standard physique (morceau de tissu signé, conservé par chaque partie), qui sert à vérifier que toutes les livraisons ont la même couleur pendant toute la durée du contrat.

Design :

- **Coupe :** simple
- Logo brodé sur la poitrine – Pantone : a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C
- Étiquette taille avec logo

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir (tour de poitrine, longueur du corps, longueur des manches et dimensions de la capuche).

Échantillons :

- Deux size sets de sweatshirt à capuche (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

VIII. JUPE SHORT



Tissu : gabardine ou sergé stretch, polyester/coton avec 2 % d'élasthanne, 180 à 230 g/m². Composition exacte à préciser. Toute autre matière proposée est présentée en variante, avec sa composition exacte et son grammage.

Couleur : Bleu marine (navy blue). Le fournisseur propose sa référence de bleu marine ; la teinte validée lors de la phase d'essayage (section 3) sera fixée par un standard physique (morceau de tissu signé conservé par chaque partie), qui s'appliquera à toutes les productions.

Design :

- **Logo brodé :** Pantone : a) Turquoise Green 346 C ; b) Petrol Blue 7708 C – emplacement : en bas à gauche
- **Ceinture :**
 - Élastique réglable inséré à la taille, accroché avec 2 petits boutons plats
 - Tailles 4 à 8 : bouton à pression
 - Tailles 10 à 22 : bouton jean et boutonnière
- Braguette à fermeture éclair, dissimulée sous le pan de la jupe short
- Double passant au niveau de la ceinture, devant et arrière
- Points d'arrêt (bartacks) : fil Turquoise Green 346 C aux points de tension (poches, braguette, passants)
- **Poches :** 2 poches avant obliques, conformément au modèle en photo
- Étiquette taille avec logo

Tailles :

- Disponibles de la taille 4 à la taille 22, avec un guide des tailles détaillé à fournir.

Échantillons :

- Deux size sets de jupe short (définition en section 3) sont remis par les fournisseurs présélectionnés, pour testing et validation par l'École Du Nord avant le début de la production.
- Fournir des échantillons de broderie dans les couleurs spécifiées : avec l'offre, sur un motif au choix du fournisseur ; sur les size sets, avec le logo EDN (section 3).

6. Bénéficiaires, quantités et gestion des uniformes

Les uniformes sont destinés aux élèves de l'École Du Nord, de la moyenne section de maternelle au collège, et sont vendus aux familles par le Bureau uniformes et services.

6.1 Quantités estimées et minimum garanti

Le tableau ci-dessous présente les quantités estimées pour l'année scolaire 2027-2028, par article et par tranche de tailles. Chaque article doit être chiffré séparément dans le bordereau des prix (Dossier de réponse, point 3). Le fournisseur indique un prix pour chaque tranche de tailles (4-6, 8-14 et 16-22), même lorsque l'École ne prévoit pas d'en commander, par exemple le gilet en tailles 16-22. Le prix d'une tranche ne peut pas dépasser de plus de 15 % celui de la tranche de tailles juste en dessous. Exemple : si le gilet en tailles 8-14 coûte MUR 500, le gilet en tailles 16-22 coûtera au maximum MUR 575.

Article	Maternelle (T. 4-6)	Élémentaire (T. 8-14)	Collège (T. 16-22)	Total (pièces)
T-shirt unisexe	630	2 380	715	3 725
Polo unisexe	250	470	60	780
T-shirt de sport	400	1 400	400	2 200
Sous-total T-shirts, polos et T-shirts de sport	1 280	4 250	1 175	6 705
Bermuda unisexe	580	950	385	1 915
Jupe short	120	240	240	600
Short de sport	925	2 235	805	3 965
Sweatshirt à capuche	0	250	200	450
Gilet	100	250	0	350
TOTAL	3 005	8 175	2 805	13 985

Minimum garanti : L'École Du Nord s'engage à commander, pour chaque article, au moins 70 % des quantités estimées du tableau ci-dessus pour l'année 2027-2028, et au moins 50 % pour l'année 2028-2029, arrondies à l'unité supérieure. Les quantités correspondantes figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour les deux années du contrat, le minimum garanti est calculé à partir des quantités estimées du tableau ci-dessus. Il n'est pas recalculé sur de nouvelles estimations. Il s'applique par article, et non par taille : la répartition par taille est fixée librement par l'École dans chaque bon de commande. Les réassorts commandés en cours d'année (section 8.1) comptent dans ce minimum. En cas de reconduction pour 2029-2030, le minimum garanti est renégocié dans l'accord de reconduction.

Ajustement selon les effectifs : le minimum garanti est prévu pour un effectif de référence de 1 500 élèves. L'École compte ses élèves au 31 décembre ; le résultat s'applique à la commande de février qui suit.

- 1 350 élèves ou plus (baisse de 10 % au maximum) : le minimum garanti ne change pas.
- Moins de 1 350 élèves (baisse de plus de 10 %) : le minimum garanti de chaque article baisse du même pourcentage que le nombre d'élèves.

Exemple : l'École compte 1 200 élèves au 31 décembre 2026, soit 20 % de moins que 1 500. Le minimum garanti 2027-2028 du T-shirt unisexe passe de 2 608 à 2 087 pièces (2 608 – 20 %).

Les quantités définitives sont fixées dans le bon de commande annuel (section 8.1). Au-delà du minimum garanti, l'École n'a aucune obligation d'achat.

Article	Quantités estimées par an	Minimum garanti 2027-2028 (70 %)	Minimum garanti 2028-2029 (50 %)
T-shirt unisexe	3 725	2 608	1 863
Polo unisexe	780	546	390
T-shirt de sport	2 200	1 540	1 100
Bermuda unisexe	1 915	1 341	958
Jupe short	600	420	300
Short de sport	3 965	2 776	1 983
Sweatshirt à capuche	450	315	225
Gilet	350	245	175
TOTAL	13 985	9 791	6 994

Au-delà du minimum garanti, les quantités commandées chaque année tiennent compte des éléments suivants :

- **Augmentation ou diminution des inscriptions** : ajustement des quantités en fonction de l'évolution des effectifs.
- **Tendances et retours des ventes précédentes** : les articles les plus demandés sont priorisés, afin d'éviter tout surplus ou rupture de stock.
- **Changements de design ou de modèle** : toute modification apportée à un modèle (couleur, coupe, etc.) est prise en compte dans les quantités.

6.2 Marquage des uniformes

Le marquage des uniformes garantit leur identification, évite les pertes et facilite leur gestion. Il se fait de la manière suivante :

- **Articles en jersey (T-shirt, polo, T-shirt de sport)** : marquage imprimé sur le Half Moon (dos de l'encolure), sans étiquette cousue, pour le confort des élèves.
- **Autres articles (bermuda, jupe short, short de sport, sweatshirt, gilet)** : étiquette tissée, cousue de manière durable et facilement lisible.

Dans les deux cas, le marquage indique :

- le nom de l'établissement : **EDN** ;
- la taille ;
- la composition (pourcentage de chaque fibre) ;
- les instructions d'entretien (lavage, séchage, repassage).
- **Durabilité et sécurité** : le marquage doit résister aux lavages fréquents, au séchage et au repassage. Il ne doit provoquer ni irritation ni gêne pour les élèves.

Logo : tous les articles comportent le logo de l'École Du Nord. L'École fournit aux seuls fournisseurs présélectionnés les fichiers du logo (format vectoriel et références Pantone), afin qu'ils réalisent les size sets (section 3). Elle fournit au fournisseur retenu la numérotation des codes-barres. Les couleurs du logo sont indiquées en Pantone C (référence papier) : le fournisseur propose les références de fils et d'encre textiles équivalentes, validées lors des essayages, qui deviennent le standard de production.

6.3 Conditionnement des uniformes

Le conditionnement préserve la qualité des uniformes pendant le transport et facilite leur réception. Le fournisseur respecte les exigences suivantes :

- **Conditionnement individuel** : chaque article est emballé individuellement dans un sachet plastique résistant, qui le protège de la poussière, de l'humidité et de tout dommage.

- b) Étiquetage des sachets** : chaque sachet porte une étiquette indiquant :
- i. le type d'article (polo, T-shirt, etc.) ;
 - ii. la taille ;
 - iii. le code-barres ;
 - iv. l'année de production.
- c) Conditionnement par paquet** : les articles sont regroupés par paquets de 10 pièces, par article et par taille. Ces paquets sont distincts des « lots de production » (ensemble des pièces d'un même article fabriquées en une même série), auxquels se réfèrent les sections 6.4 et 7.
- d) Protection pendant le transport** : les cartons sont fermés, étiquetés et transportés à l'abri de l'humidité, de la poussière et de la chaleur, pour garantir l'arrivée des articles en parfait état.

6.4 Normes de qualité, couleur et tests

Après 5 lavages en machine à 40 °C, réalisés par l'École, chaque article doit respecter les exigences suivantes :

- rétrécissement de 3 % au maximum (en longueur et en largeur) pour le bermuda et la jupe short, et de 5 % au maximum pour les autres articles ;
- pas de décoloration - Les articles doivent garder leur aspect et leur qualité d'origine après des lavages répétés
- pas de dégorgement (la couleur ne déteint pas sur un linge blanc lavé avec l'article) ;
- pas de boulochage ni de déformation (col, ceinture, coutures) ;
- logo, broderies, impressions et marquage intacts et lisibles.

Rapport de laboratoire : avec les size sets (section 3), chaque fournisseur présélectionné remet, pour chaque tissu proposé, le rapport d'essai d'un laboratoire textile indiquant le rétrécissement après lavage (seuils ci-dessus), la solidité des couleurs au lavage (note d'au moins 4 sur 5 pour la perte de couleur et d'au moins 3-4 sur 5 pour le dégorgement) et la résistance au boulochage (note d'au moins 3-4 sur 5).

Sécurité des enfants : les tissus, fils, impressions et accessoires ne contiennent pas de substances nocives pour la peau. Le fournisseur remet un certificat OEKO-TEX Standard 100 ou un rapport de laboratoire équivalent. Les boutons et les pressions métalliques sont sans nickel.

Coupon de référence de 60 × 60 cm : au lancement de la production en série (section 8.6), le fournisseur remet à l'École un coupon de 60 × 60 cm du tissu de production pour chaque modèle. Ce coupon sert d'échantillon de référence : l'École le compare au tissu validé lors des essayages (aspect, toucher, teinte). L'École peut aussi demander un coupon pour tout nouveau lot de production.

Si le coupon ou les articles livrés ne correspondent pas au tissu validé ou aux exigences ci-dessus, l'École peut refuser le lot de production concerné. Le lot refusé est refabriqué aux frais du fournisseur, et le retard qui en résulte est soumis aux pénalités de l'Annexe 2.

7. Principaux éléments livrables

Étape 1 : Pré-production et contrôle de production

- **Fourniture d'échantillons** : prototypes de chaque article pour validation (testing), afin de vérifier et d'ajuster la qualité, les tailles, les couleurs et les matières (section 3).
- **Validation des matières premières** : validation des tissus, boutons et fermetures avant production, au regard des exigences de la section 6.4.
- **Coupon de référence** : remise d'un coupon de 60 × 60 cm du tissu de production par modèle, au lancement de la production (section 6.4).

Étape 2 : Garantie et service après-vente

- **Garantie** : les articles sont garantis 18 mois à compter de leur livraison contre tout défaut de fabrication ou vice caché, y compris les défauts qui n'apparaissent qu'à l'usage : rétrécissement ou décoloration au-delà des exigences de la section 6.4, coutures qui lâchent, boulochage anormal, logo ou marquage qui s'efface. Les articles défectueux sont remplacés sans frais pour l'École.
- **Défaut en série** : si un même défaut touche plus de 5 % des articles d'un lot de production, l'École peut exiger le remplacement de la totalité du lot concerné.
- **Délais de traitement des réclamations** : accusé de réception sous 48 heures ouvrables ; remplacement ou retouche des articles dans un délai de 14 jours à compter de la réclamation.

Option A : reprise des stocks non écoulés

La reprise des invendus n'est pas obligatoire. Elle constitue une option que le fournisseur chiffre, s'il l'accepte, dans le bordereau des prix (Dossier de réponse, point 3), selon les paramètres suivants :

- articles neufs, dans leur emballage d'origine, issus de la dernière commande ;
- volume maximum : 10 % des quantités livrées par article ;
- demande de reprise au plus tard le 31 décembre de l'année de la rentrée concernée (31 décembre 2027 pour la rentrée 2027-2028 ; 31 décembre 2028 pour la rentrée 2028-2029) ;
- prix de reprise : pourcentage du prix d'achat HT proposé par le fournisseur, réglé par avoir sur la commande suivante ou, à défaut de commande suivante, remboursé sous 30 jours, TVA correspondante incluse (l'École ne récupérant pas la TVA).

Cette option est prise en compte dans l'évaluation des offres (section 9.6) sans être éliminatoire.

8. Livraison des articles

La livraison des uniformes doit respecter les exigences de qualité et de sécurité du présent cahier des charges. Les clauses suivantes s'appliquent pendant toute la durée du contrat.

8.1 Calendrier de commande et de livraison

- **Bon de commande annuel** : l'École Du Nord émet son bon de commande au plus tard fin février de chaque année (26 février 2027 pour la rentrée 2027-2028 ; 28 février 2028 pour la rentrée 2028-2029).
Cette date peut être reportée si un événement empêche l'École de l'émettre à temps. L'École en informe alors le fournisseur par écrit dès qu'elle en a connaissance. Les conséquences sur la date limite de livraison dépendent de la cause du report :
Report non imputable au fournisseur (force majeure, décision d'une autorité, retard de validation du fait de l'École) : la date limite de livraison est décalée d'autant.
Report imputable au fournisseur (retard dans la remise des échantillons, échantillons non conformes à reprendre) : la date limite de livraison reste inchangée. Les pénalités de l'Annexe 2 s'appliquent si elle n'est pas respectée.
- **Date limite de livraison** : la commande annuelle est livrée en totalité au plus tard le **31 mai** de chaque année (31 mai 2027 pour la rentrée 2027-2028 ; 31 mai 2028 pour la rentrée 2028-2029). Cette date est ferme. Le délai de production indiqué par le fournisseur dans le bordereau des prix doit permettre de la respecter. Tout retard par rapport à cette date entraîne l'application des pénalités de l'Annexe 2.
- **Réassorts en cours d'année** : en plus de la commande annuelle, l'École peut passer des commandes de réassort à tout moment de l'année scolaire, par article et par taille, par multiples de 10 pièces (paquets de la section 6.3). Les réassorts sont facturés aux prix unitaires de la commande annuelle en cours. Ils sont livrés dans le délai indiqué par le fournisseur dans le bordereau des prix, sans dépasser 6 semaines à compter du bon de commande. Ils sont payés en une seule fois, dans les 30 jours suivant la réception de la facture, après validation de la livraison (section 8.4) : ils ne donnent lieu à aucun acompte. Les quantités réassorties sont prises en compte dans le calcul du minimum garanti (section 6.1). Tout retard est soumis aux pénalités de l'Annexe 2.
- **Livraisons partielles** : possibles à la demande ou avec l'accord de l'École. Chaque livraison partielle fait l'objet de son propre contrôle de réception et de son propre paiement (section 8.6).
- **Retard** : tout retard prévisible est signalé immédiatement par écrit, avec ses causes et une nouvelle date proposée. Les pénalités de retard sont définies à l'Annexe 2.

8.2 Conditions de livraison

- Le prestataire livre les uniformes aux lieux et aux dates fixés dans le bon de commande, avec un préavis de **48 heures** pour permettre une organisation adéquate. Les produits livrés doivent être conformes aux spécifications de qualité et de quantité convenues.
- Chaque livraison est accompagnée d'un bon de livraison indiquant :
 - le nombre total d'articles ;
 - la description des articles (type, taille, etc.) ;
 - la référence de la commande.
- Toute modification de l'adresse de livraison doit être confirmée par écrit et validée par l'École avant l'expédition.

8.3 Frais et modalités de transport

- Les frais de transport sont à la charge du fournisseur (livraison à l'École Du Nord).
- Le transport protège les uniformes contre les intempéries, l'humidité et tout dommage ; les articles arrivent dans leur état d'origine.
- En cas de livraison non conforme, l'École peut refuser la livraison ou en demander la reprise aux frais du fournisseur.

8.4 Contrôle et réception

- **À la livraison** : contrôle du nombre de colis et de leur état par rapport au bon de livraison ; toute réserve est notée sur le bon de livraison.
- **Contrôle détaillé** : dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la livraison, l'École vérifie les quantités, les tailles, la conformité aux spécifications (modèle, couleur, matières) et l'absence de défauts visibles, puis notifie par écrit au fournisseur la validation de la livraison ou les non-conformités constatées, avec le détail des articles concernés. Si l'École ne notifie rien dans ce délai, le fournisseur peut la relancer par écrit ; à défaut de réponse dans les 5 jours ouvrables suivant cette relance, la livraison est réputée validée.
- Les défauts découverts plus tard, par exemple après lavage ou à l'usage, restent couverts par la garantie de 18 mois (section 7).
- **Remplacement** : le fournisseur remplace ou corrige les articles non conformes dans un délai de **14 jours**, sans frais pour l'École.

8.5 Force majeure

- En cas de force majeure (événement imprévisible et hors du contrôle du fournisseur : catastrophe naturelle, conflit, etc.), le fournisseur en informe l'École **dans un délai de 48 heures**, preuves à l'appui. Une prolongation du délai de livraison peut être accordée selon les circonstances.
- Les situations de force majeure doivent être documentées et prouvées ; l'École se réserve le droit de vérifier les informations fournies.
- Si la force majeure dure plus de 60 jours, chaque partie peut annuler la commande concernée, sans indemnité.

8.6 Modalités de paiement

Les prix sont exprimés en roupies mauriciennes (MUR). Le paiement s'effectue selon les conditions suivantes :

1. **Paiement échelonné**, pour chaque commande annuelle :
 - **Acompte de 20 %** du montant de la commande, après validation des spécifications techniques par les deux parties et émission du bon de commande ;
 - **Paiement intermédiaire de 20 %** au lancement de la production en série. Pour l'obtenir, le fournisseur envoie à l'École :
 - une attestation écrite indiquant la date de lancement de la production ;
 - des photos datées de la production en cours (tissu coupé, articles en confection) ;
 - un coupon de 60 × 60 cm du tissu de production (avant coupe), pour chaque modèle (section 6.4).
 - **Solde de 60 %** après livraison et validation de conformité (section 8.4). En cas de livraisons partielles, le solde est versé au prorata de la valeur de chaque livraison validée.
2. **Garantie bancaire** : l'École se réserve le droit de demander une garantie bancaire avant de verser l'acompte de 20 %. Émise par une banque à Maurice, cette garantie couvre le montant de l'acompte et reste valable jusqu'à la livraison et la validation de la commande. Elle permet à l'École de récupérer l'acompte si le fournisseur ne livre pas. Les frais de la garantie sont à la charge du fournisseur.
3. **Facturation** : une facture distincte par échéance (et, pour le solde, par livraison partielle), avec le détail des articles et des montants.
4. **Délai de paiement** : 30 jours à compter de la réception de la facture, sous réserve de la validation de la livraison correspondante.
5. **Pénalités** : les pénalités de retard éventuelles (Annexe 2) sont déduites du solde de la commande concernée.
6. **Prix et révision** : les prix unitaires de l'offre sont fermes pour la commande 2027-2028. Pour la commande 2028-2029, et pour une éventuelle reconduction, ils sont révisés une fois par an, à la date du bon de commande, selon la formule suivante :

Nouveau prix = prix de l'année précédente $\times$ (IPC de décembre de l'année précédente $\div$ IPC de décembre de l'année d'avant)

L'IPC est l'indice des prix à la consommation publié par Statistics Mauritius. La variation est plafonnée à 5 %, à la hausse comme à la baisse. Aucune autre révision de prix n'est possible.

Exemple : pour la commande de février 2028, on compare l'IPC de décembre 2027 à celui de décembre 2026. Si l'IPC passe de 100 à 103, le prix d'un article à MUR 200 devient $200 \times 103 \div 100 = \text{MUR } 206$.

- 7. Mode de paiement** : virement bancaire sur le compte désigné par le fournisseur, dont les coordonnées complètes sont fournies avant la première échéance.

9. Modalités de la consultation

9.1 Calendrier

Étape	Date ou période
Lancement de la consultation	Octobre 2026
Date limite des questions écrites	Vendredi 30 octobre 2026, 12h00
Envoi des réponses écrites à tous les fournisseurs	Au plus tard le mercredi 04 novembre 2026
Date limite de remise des offres et des échantillons	Mardi 10 novembre 2026, 12h00
Notification de la présélection	Novembre 2026 (indicatif)
Remise des size sets par les fournisseurs présélectionnés	Décembre 2026 (date précise donnée avec la notification de présélection)
Showroom, essayages et tests de lavage	Janvier 2027 (indicatif)
Attribution du marché	Au plus tard mi-février 2027
Bon de commande 2027-2028	Au plus tard le 26 février 2027 (section 8.1)
Livraison de la commande 2027-2028	Au plus tard le 31 mai 2027 (section 8.1)

Les dates en gras sont fermes. Les autres sont indicatives : l'École Du Nord peut les ajuster et communiquer les dates précises par écrit à tous les fournisseurs consultés, au moins 7 jours à l'avance.

9.2 Questions des fournisseurs

- Les questions sont adressées par e-mail à responsable.gestion@ecoledunord.net (copie à vente.recouvrement@ecoledunord.net) jusqu'à la date limite fixée au calendrier.
- Les réponses à toutes les questions sont envoyées par écrit à tous les fournisseurs consultés, sans mention de l'auteur des questions.

9.3 Contenu et format de l'offre

Pour permettre une comparaison équitable, l'offre est obligatoirement présentée dans le format du **Dossier de réponse fournisseur** (en fin de document). Une offre incomplète ou présentée dans un autre format peut être écartée. L'offre comprend :

- le Dossier de réponse complété : identification, références, bordereau des prix (une ligne par article) et tableau de conformité ;
- les fiches techniques des tissus proposés (composition, grammage) ;
- le guide des tailles de chaque article ;
- le planning de production et la capacité de production mensuelle ;
- le lieu de fabrication et, le cas échéant, l'identité des sous-traitants envisagés ;
- les documents administratifs et financiers : certificat d'enregistrement (BRN), certificat d'enregistrement TVA le cas échéant, et derniers états financiers ou attestation bancaire ;
- les échantillons demandés avec l'offre (section 3), étiquetés au nom du fournisseur.

9.4 Prix, devise, TVA et validité de l'offre

- Les prix sont exprimés en **roupies mauriciennes (MUR)**, par article, **hors TVA (HT)**. Le taux de TVA applicable est indiqué séparément (Dossier de réponse, point 1) ; un fournisseur non assujéti à la TVA le précise. L'École ne récupérant pas la TVA, les offres sont comparées TVA comprise pour le critère prix (section 9.6).
- Les prix comprennent la fabrication, le marquage, le conditionnement et la livraison à l'École Du Nord.

- Les informations, prix et conditions indiqués dans l'offre engagent le fournisseur pendant toute la durée de la consultation et, pour le prestataire retenu, pendant toute la durée du contrat

9.5 Dépôt de l'offre

- **Date limite** : mardi 10 novembre 2026 à 12h00. Les offres reçues après cette date ne sont pas examinées.
- **Lieu** : Bureau uniformes et services, École Du Nord, Mapou.
- **Forme** : sous pli fermé portant la mention « Appel d'offres Uniformes 2027-2029 », en 1 exemplaire original papier signé, accompagné d'une copie électronique (courriel à responsable.gestion@ecoledunord.net) : l'offre en PDF.

9.6 Critères d'évaluation

Les offres sont évaluées selon les critères pondérés ci-dessous. Seuls les fournisseurs présélectionnés à l'issue de l'analyse des offres sont invités à remettre des size sets pour la phase de testing (section 3) ; la note « qualité » est établie à partir de ces tests.

Critère	Éléments évalués	Pondération
Prix	Prix unitaires TVA comprise par article, pondérés par les quantités estimées (section 6.1)	40 %
Qualité des échantillons	Essayages, résultats des tests de lavage, conformité aux spécifications et aux exigences de la section 6.4	30 %
Délais et capacité	Respect du calendrier de livraison, capacité de production, planning proposé	15 %
Références et service	Références auprès d'établissements scolaires, garantie et service après-vente, option de reprise des invendus	15 %
TOTAL		100 %

Calcul de la note prix : l'offre la moins chère obtient 40 points. Les autres offres obtiennent une note proportionnelle. Exemple : si l'offre la moins chère est de MUR 1 000 000, une offre de MUR 1 250 000 obtient $40 \times 1\,000\,000 \div 1\,250\,000 = 32$ points. Le montant d'une offre est la somme des prix unitaires TVA comprise multipliés par les quantités estimées (section 6.1).

Présélection : les 3 offres les mieux classées sont présélectionnées et invitées à la phase de testing (section 3). La présélection se fait sur les critères prix, délais et capacité, références et service, ainsi que sur l'examen des échantillons remis avec l'offre.

L'École Du Nord se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs articles à un autre fournisseur présélectionné, en appliquant les mêmes critères article par article. Le minimum garanti (section 6.1) s'applique alors à chaque fournisseur pour les seuls articles qui lui sont attribués. Si l'École ne retient qu'une partie des articles d'un fournisseur, celui-ci doit appliquer les prix de son offre, sauf s'il a indiqué le contraire dans le tableau de conformité.

L'École Du Nord se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation, sans indemnité pour les fournisseurs.

Les engagements pris dans l'offre (délais, capacité, garantie, option A) font partie du contrat. Une information fausse ou trompeuse entraîne l'exclusion de l'offre ou la résiliation du contrat pour faute.

9.7 Évaluation des offres

- **Comité d'évaluation** : les offres sont évaluées par la Commission Uniformes, qui comprend notamment la Responsable de gestion du Bureau uniformes et services et la Chargée de vente et de recouvrement.
- **Anonymat au showroom** : lors des essayages et des tests, les size sets sont présentés sous un code (A, B, C), sans le nom du fournisseur.
- **Contacts pendant la consultation** : tout échange avec le personnel de l'École au sujet de la consultation se fait uniquement par écrit, selon la section 9.2.

ANNEXE 1 : Durée du contrat, propriété des modèles, résiliation et litiges

1. Durée du contrat

Le contrat couvre les approvisionnements des années scolaires **2027-2028 et 2028-2029**, soit deux commandes annuelles (février 2027 et février 2028). Il est calé sur ces deux rentrées : il est signé au plus tard le 26 février 2027, avec le bon de commande 2027-2028, et se termine le 31 juillet 2029, à la fin de l'année scolaire 2028-2029. La garantie de 18 mois (section 7) continue de s'appliquer aux articles livrés après la fin du contrat.

Pendant cette période, le prestataire s'engage à respecter toutes les conditions du cahier des charges, notamment les obligations de livraison, la qualité des produits et les conditions financières. Le prestataire ne peut sous-traiter tout ou partie de la fabrication qu'avec l'accord écrit préalable de l'École ; il reste seul responsable envers l'École de l'exécution du contrat.

2. Reconduction

À l'issue de la période initiale, le contrat peut être reconduit **une seule fois, pour l'année scolaire 2029-2030** (une commande annuelle supplémentaire), par accord écrit des deux parties signé au plus tard le 31 décembre 2028. Il n'y a pas de reconduction tacite. La durée totale du contrat ne peut donc pas dépasser 3 années scolaires.

La reconduction peut être conditionnée à une révision des prix (dans les limites de la section 8.6) et des quantités, en fonction des besoins de l'École Du Nord.

3. Propriété du logo et des modèles – exclusivité

Le nom, le logo et l'identité visuelle de l'École Du Nord restent sa propriété exclusive. Les modèles réalisés pour l'École (patronages, broderies, impressions, bandes de couleur) sont réservés à son usage exclusif.

- Le fournisseur s'interdit de fabriquer, de vendre ou de céder à des tiers, y compris directement aux familles, tout article reprenant le logo ou les modèles de l'École, pendant le contrat et après son terme.
- À la fin du contrat, le fournisseur remet à l'École ou détruit, au choix de l'École, les écrans d'impression, fichiers de broderie et étiquettes portant le logo de l'École.
- Le fournisseur garantit que les modèles qu'il propose ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

4. Résiliation du contrat

L'École Du Nord peut résilier le contrat de manière anticipée, par écrit, dans les cas suivants :

- manquement grave ou répété du prestataire à ses obligations (qualité, délais, conditions financières), après une mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours ;
- retards répétés, selon les modalités de l'Annexe 2 ;
- force majeure de plus de 60 jours empêchant l'exécution du contrat (section 8.5).

Le contrat ne peut pas être résilié sans motif, sauf d'un commun accord écrit des deux parties. En cas de résiliation pour manquement, le prestataire peut être tenu de rembourser les surcoûts subis par l'École, dans les limites prévues à l'Annexe 2. L'École n'est alors plus tenue au minimum garanti (section 6.1) pour les commandes restant à passer.

5. Nouvel appel d'offres

À l'issue du contrat (2 années scolaires, ou 3 en cas de reconduction), l'École Du Nord pourra lancer un nouvel appel d'offres afin de réévaluer les prestataires et de garantir le meilleur rapport qualité-prix. Le prestataire sortant pourra y être invité.

6. Droit applicable et litiges

Le contrat est soumis au droit mauricien. En cas de désaccord, les parties cherchent d'abord une solution à l'amiable, dans un délai de 30 jours à compter de la notification écrite du litige. À défaut d'accord dans ce délai, le litige est porté devant les tribunaux compétents de Maurice.

7. Transfert des risques et de la propriété

Les articles voyagent et restent aux risques du fournisseur jusqu'à leur livraison à l'École Du Nord. La propriété des articles est transférée à l'École à la validation de la livraison (section 8.4). Les articles refusés restent la propriété et aux risques du fournisseur.

ANNEXE 2 : Pénalités de retard

1. Objectif

Le prestataire s'engage à respecter les délais de livraison fixés dans le présent cahier des charges et dans les bons de commande. Ces dates sont fermes : elles garantissent la disponibilité des uniformes avant la rentrée. Tout retard non justifié entraîne l'application des pénalités ci-dessous.

2. Calcul des pénalités

En cas de retard de livraison, le prestataire est redevable d'une pénalité égale à **1,5 % du montant hors taxes (HT) des articles non livrés à la date prévue, par semaine de retard, toute semaine commencée étant due.**

Les pénalités courent jusqu'à la livraison complète ou jusqu'à l'annulation de la commande par l'École, possible dès 6 semaines de retard (point 5).

Les mêmes pénalités s'appliquent lorsque le remplacement des articles non conformes (section 8.4) ou le traitement d'une réclamation au titre de la garantie (section 7) dépasse le délai de 14 jours. Elles sont alors calculées sur le montant HT des articles concernés.

Exemple : sur une commande de MUR 1 000 000 HT, MUR 200 000 HT d'articles sont livrés avec 3 semaines de retard. La pénalité est de $200\,000 \times 1,5\% \times 3 = \text{MUR } 9\,000$.

3. Notification et application

- Dès constatation du retard, l'École notifie le prestataire par écrit, en précisant le montant des pénalités encourues.
- Le prestataire dispose de **7 jours** à compter de cette notification pour justifier le retard par écrit (point 4). Si l'École accepte la justification, aucune pénalité n'est appliquée pour la période justifiée.
- Les pénalités retenues sont déduites du solde de la commande (section 8.6) ou, à défaut, facturées et payables sous 15 jours.

4. Retard justifié

Peuvent seuls justifier un retard :

- les cas de force majeure (section 8.5) : catastrophes naturelles, grèves générales ou grèves extérieures au prestataire (transports, ports, douanes), restrictions ou réglementations gouvernementales, à condition que le prestataire ait signalé l'événement dans les 48 heures de sa survenue. Les grèves ou conflits sociaux internes au prestataire ou à ses sous-traitants ne constituent pas un cas de force majeure ;
- un retard causé par l'École elle-même (par exemple une validation tardive des échantillons).

5. Retard supérieur à 6 semaines : remplacement du fournisseur

Si le retard sur une commande dépasse **6 semaines**, l'École peut, par simple notification écrite, annuler la partie non livrée de la commande et l'acheter auprès d'un autre fournisseur. Dans ce cas :

- les pénalités de retard cessent de courir à la date de l'annulation ;
- les acomptes déjà versés sur la partie annulée sont remboursés à l'École sous 15 jours ;
- en plus des pénalités de retard, le prestataire rembourse à l'École 50 % du surcoût payé à l'autre fournisseur, frais justifiés compris.

Exemple : l'École commande des uniformes pour MUR 1 000 000 HT.

- Le fournisseur livre une partie, mais il manque des articles pour MUR 600 000 HT.
- Après 7 semaines de retard, l'École annule ces articles manquants et les commande chez un autre fournisseur.
- L'autre fournisseur est plus cher : il demande MUR 700 000 au lieu de MUR 600 000, soit MUR 100 000 de plus.

Ce que le premier fournisseur doit payer à l'École :

- **Pour le retard** : 1,5 % de MUR 600 000 = MUR 9 000 par semaine. Pour 7 semaines : $9\,000 \times 7 = \text{MUR } 63\,000$.
- **Pour la différence de prix** : Pour la différence de prix : 50 % de MUR 100 000 = MUR 50 000.

Total : $63\,000 + 50\,000 = \text{MUR } 113\,000$.

6. Résiliation en cas de retards répétés

En cas de retards répétés, l'École Du Nord peut résilier le contrat pour faute après **3 avertissements formels** notifiés par écrit au prestataire. Cette résiliation intervient sans indemnité pour le prestataire ; les surcoûts de remplacement sont traités selon le point 5.

DOSSIER DE RÉPONSE FOURNISSEUR

Document à compléter et à remettre avec l'offre, dans ce format (section 9.3).

1. Fiche d'identification du fournisseur

INFORMATION	RÉPONSE DU FOURNISSEUR
Nom de la compagnie	
BRN / N° d'enregistrement	
Assujetti à la TVA (oui / non) – N° TVA	
Taux de TVA appliqué (%)	
Adresse	
Personne de contact	
Fonction	
Téléphone	
E-mail	
Site internet	
Années d'expérience dans les uniformes scolaires	

2. Références et expérience

Merci d'indiquer, lorsque cela est possible, les établissements scolaires déjà fournis, la nature des prestations réalisées et la période de collaboration.

ÉTABLISSEMENT / CLIENT	TYPE DE PRESTATION	PÉRIODE	CONTACT / OBSERVATIONS

3. Bordereau des prix

Prix unitaires en MUR, **hors TVA**, livraison à l'École Du Nord comprise. **Une ligne par article** : ne pas regrouper les articles.

Article	Tissu proposé (composition, g/m ²)	Prix unitaire HT T. 4-6	Prix unitaire HT T. 8-14	Prix unitaire HT T. 16-22
T-shirt unisexe				
Polo unisexe				
T-shirt de sport				
Bermuda unisexe				
Jupe short				
Short de sport				

Article	Tissu proposé (composition, g/m ²)	Prix unitaire HT T. 4-6	Prix unitaire HT T. 8-14	Prix unitaire HT T. 16-22
Sweatshirt à capuche				
Gilet				
Variante – Bermuda unisexe (préciser le tissu)				
Variante – Jupe short (préciser le tissu)				

INFORMATION	RÉPONSE DU FOURNISSEUR
Délai de production à compter du bon de commande (semaines)	
Délai de livraison d'un réassort à compter du bon de commande (semaines, 6 au maximum)	
Capacité de production mensuelle (pièces)	
Option A – Reprise des invendus (section 7) : acceptée (oui / non) et prix de reprise en % du prix d'achat HT	
Option B – Short de sport sur mesure (section 5) : prix unitaire HT et délai	

4. Tableau de conformité

Pour chaque exigence, indiquer si elle est acceptée. Toute réserve doit être décrite précisément ; à défaut, l'exigence est réputée acceptée.

EXIGENCE	ACCEPTÉ (OUI / NON)	PROPOSITION DU FOURNISSEUR (si NON)
Section 3 – Échantillons et size sets		
Section 5.I – Bermuda unisexe		
Section 5.II – T-shirt unisexe		
Section 5.III – Polo unisexe		
Section 5.IV – Short de sport		
Section 5.V – T-shirt de sport		
Section 5.VI – Gilet		
Section 5.VII – Sweatshirt à capuche		
Section 5.VIII – Jupe short		
Section 6.1 – Quantités estimées, ajustements annuels et minimum garanti (70 % puis 50 %) et ajustement selon les effectifs		
Section 6.2 – Marquage		
Section 6.3 – Conditionnement		
Section 6.4 – Normes de qualité		

EXIGENCE	ACCEPTÉ (OUI / NON)	PROPOSITION DU FOURNISSEUR (si NON)
Section 6.4 – Rapport de laboratoire et certificat OEKO-TEX Standard 100 (ou équivalent)		
Section 6.4 – Coupon de référence de 60 × 60 cm		
Section 7 – Garantie de 18 mois et service après-vente		
Section 7 – Remplacement du lot entier en cas de défaut en série (plus de 5 %)		
Section 8.1 – Calendrier de commande et de livraison		
Section 8.1 – Réassorts en cours d'année (6 semaines maximum)		
Section 8.2 – Conditions de livraison et bon de livraison		
Section 8.3 – Transport à la charge du fournisseur, livraison à l'École Du Nord		
Section 8.4 – Contrôle à la réception et remplacement sous 14 jours		
Section 8.5 – Force majeure		
Section 8.6 – Conditions de paiement et révision des prix		
Section 8.6 – Garantie bancaire de l'acompte, si l'École la demande		
Section 9.4 – Prix HT en MUR, livraison comprise et validité de l'offre de 150 jours		
Section 9.6 – Attribution partielle : application des prix de l'offre (préciser ici toute condition différente)		
Annexe 1 – Durée, propriété des modèles et exclusivité		
Annexe 1 – Sous-traitance soumise à l'accord écrit de l'École		
Annexe 1 – Droit applicable et litiges		
Annexe 1 – Résiliation du contrat		
Annexe 2 – Pénalités de retard		
Annexe 2 – Annulation après 6 semaines de retard et surcoût plafonné à 10 %		

5. Déclaration et engagement du fournisseur

Nous confirmons avoir pris connaissance de l'intégralité du cahier des charges et déclarons que les informations communiquées dans notre offre sont exactes. Toute réserve ou déviation par rapport aux exigences est identifiée

dans le tableau de conformité (point 4). Notre offre est valable 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Nous déclarons n'avoir aucun lien familial, financier ou commercial avec un membre du personnel ou de la direction de l'École Du Nord, et n'avoir offert ni promis aucun avantage en lien avec cette consultation. Tout lien éventuel est déclaré ci-dessous :

.....

Nom et fonction du signataire :

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :